

Bruxelles, le 17 avril 2026
(OR. en)

8273/26

PE-QE 24

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen – Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner le projet de réponse à la question avec demande de réponse écrite figurant dans le document mentionné à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption du texte de la réponse à la question avec demande de réponse écrite susmentionnée.

Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen

- a) E-001818/2025 – Lynn Boylan (La gauche), Kathleen Funchion (La gauche)
Conformité du plan "ReArm Europe/Préparation de la défense européenne à l'horizon 2030" avec les conventions internationales
7848/26 PE-QE 22
-